

Du vingt-huitième an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de *Joséphine Maria Abille*
 née à Lafare le dix-huit septembre à deux heures du soir fille de *Monsieur Joseph Abille*
 profession d'cultivateur âgé de quarante-quatre ans, domicilié à Lafare et de *Monsieur Guis Thomas son épouse*
 profession d'âge de trente-neuf ans,
 domiciliée à Lafare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par *Monsieur Joseph Abille père de l'enfant*
 âgé de quarante-quatre ans, profession d'cultivateur
 domicilié à Lafare

Premier témoin, *Joséphine Aranc* âgé de cinquante-deux ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare
 Second témoin, *Monsieur Guis Thomas* âgé de trente-neuf ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare

CONSTATE, suivant la loi par moi Louis Boiquet agissant délégué par Monsieur le Maire de Lafare
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a déclaré n'être pas présent

Gimourès J. Boiquet

L. Boiquet

Du vingt-huitième an mil huit cent soixante-cinq, à trois heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de *Clara Augustine Massel*
 née à Lafare le dix-huit septembre à deux heures du soir fille de *Monsieur Joseph Massel*
 profession d'ouvrier âgé de vingt-trois ans, domicilié à Lafare et de *Monsieur Jean Bourdon son épouse*
 profession d'âge de dix-neuf ans,
 domiciliée à Lafare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par *Monsieur Joseph Massel père de l'enfant*
 âgé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier
 domicilié à Lafare

Premier témoin, *Monsieur Guis Thomas* âgé de trente-neuf ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare
 Second témoin, *Joséphine Aranc* âgé de cinquante-deux ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare

CONSTATE, suivant la loi par moi Louis Boiquet agissant délégué par Monsieur le Maire de Lafare
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a déclaré n'être pas présent

Gimourès J. Boiquet

L. Boiquet



Du vingt-huitième an mil huit cent soixante-cinq, à trois heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de *Joséphine Jeanne Massel*
 née à Lafare le dix-huit septembre à deux heures du soir fille de *Monsieur Joseph Massel*
 profession d'ouvrier âgé de vingt-trois ans, domicilié à Lafare et de *Monsieur Jean Bourdon son épouse*
 profession d'âge de dix-neuf ans,
 domiciliée à Lafare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par *Monsieur Joseph Massel père de l'enfant*
 âgé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier
 domicilié à Lafare

Premier témoin, *Monsieur Guis Thomas* âgé de trente-neuf ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare
 Second témoin, *Joséphine Aranc* âgé de cinquante-deux ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare

CONSTATE, suivant la loi par moi Louis Boiquet agissant délégué par Monsieur le Maire de Lafare
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé à l'exception du père qui a déclaré n'être pas présent

Gimourès J. Boiquet

L. Boiquet

Du vingt-huitième an mil huit cent soixante-cinq, à deux heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de *Joséphine Augustine Genevieve*
 née à Lafare le dix-huit septembre à deux heures du soir fille de *Monsieur Joseph Genevieve*
 profession d'ouvrier âgé de vingt-trois ans, domicilié à Lafare et de *Monsieur Jean Bourdon son épouse*
 profession d'âge de dix-neuf ans,
 domiciliée à Lafare

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par *Monsieur Joseph Genevieve père de l'enfant*
 âgé de vingt-trois ans, profession d'ouvrier
 domicilié à Lafare

Premier témoin, *Monsieur Guis Thomas* âgé de trente-neuf ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare
 Second témoin, *Joséphine Aranc* âgé de cinquante-deux ans,
 profession d'propriétaire domicilié à Lafare

CONSTATE, suivant la loi par moi Louis Boiquet agissant délégué par Monsieur le Maire de Lafare
 remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé

Gimourès J. Boiquet

L. Boiquet